

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



Deposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - division Namur

22 AVR. 2026

Greffé

N° d'entreprise : **0410 618 321**

Nom

(en entier) : **Club de Plongée Sambre-et-Meuse**

(en abrégé) : **CPSM**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **205 Chaussée de Gembloux à 5002 Saint-Servais NAMUR**

**Objet de l'acte : Extrait du PV de l'Assemblée générale ordinaire du 14 mars 2026 et de la
réunion de l'Organe d'administration du 18 mars 2026**

Extrait du PV de l'Assemblée générale ordinaire statutaire du 14.03.2026 :

Les comptes 2025 et le budget 2026 ont été approuvés.

La décharge a été accordée aux précédents administrateurs pour leur gestion.

Deux nouveaux administrateurs ont été élus : MM. Quentin HENRY et Yoan GENETTE

Un administrateur sortant a été réélu : M. Patrick CHAMPAGNE.

Extrait du PV de la réunion de l'Organe d'administration du 18.03.2026 :

M. Miles BRADLEY est élu au poste de Vice-Président.

Sont confirmés à leur fonction antérieure : MM. Luc WERY, Savinien DEHANT et Patrick CHAMPAGNE
respectivement comme Président, Trésorier et Secrétaire.

Suite à la démission de M. Sébastien VERACHTERT, actée immédiatement, l'Organe d'Administration a
décidé de coopter M. Benoît BERTRAND qui reprend le mandat en question avec échéance en mars 2027.

L'organe d'administration se compose comme suit :

Président :	M. Luc WERY (mandat échéance AG mars 2027)
Vice-Président :	M. Miles BRADLEY (mandat échéance AG mars 2028)
Trésorier :	M. Savinien DEHANT (mandat échéance AG mars 2027)
Secrétaire :	M. Patrick CHAMPAGNE (mandat échéance AG mars 2029)
Responsable Clubhouse et Events :	M. Raphaël POILVACHE (mandat échéance AG mars 2028)
Responsable Matériel :	M. Gaëtan DESPONTIN (mandat échéance AG mars 2028)
Administrateur :	M. Quentin HENRY (mandat échéance AG mars 2029)
Administrateur :	M. Yoan GENETTE (mandat échéance AG mars 2029)
Administrateur :	M. Benoît BERTRAND (mandat échéance AG mars 2027)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).